Commune de

La Vie Communale

GOUVY

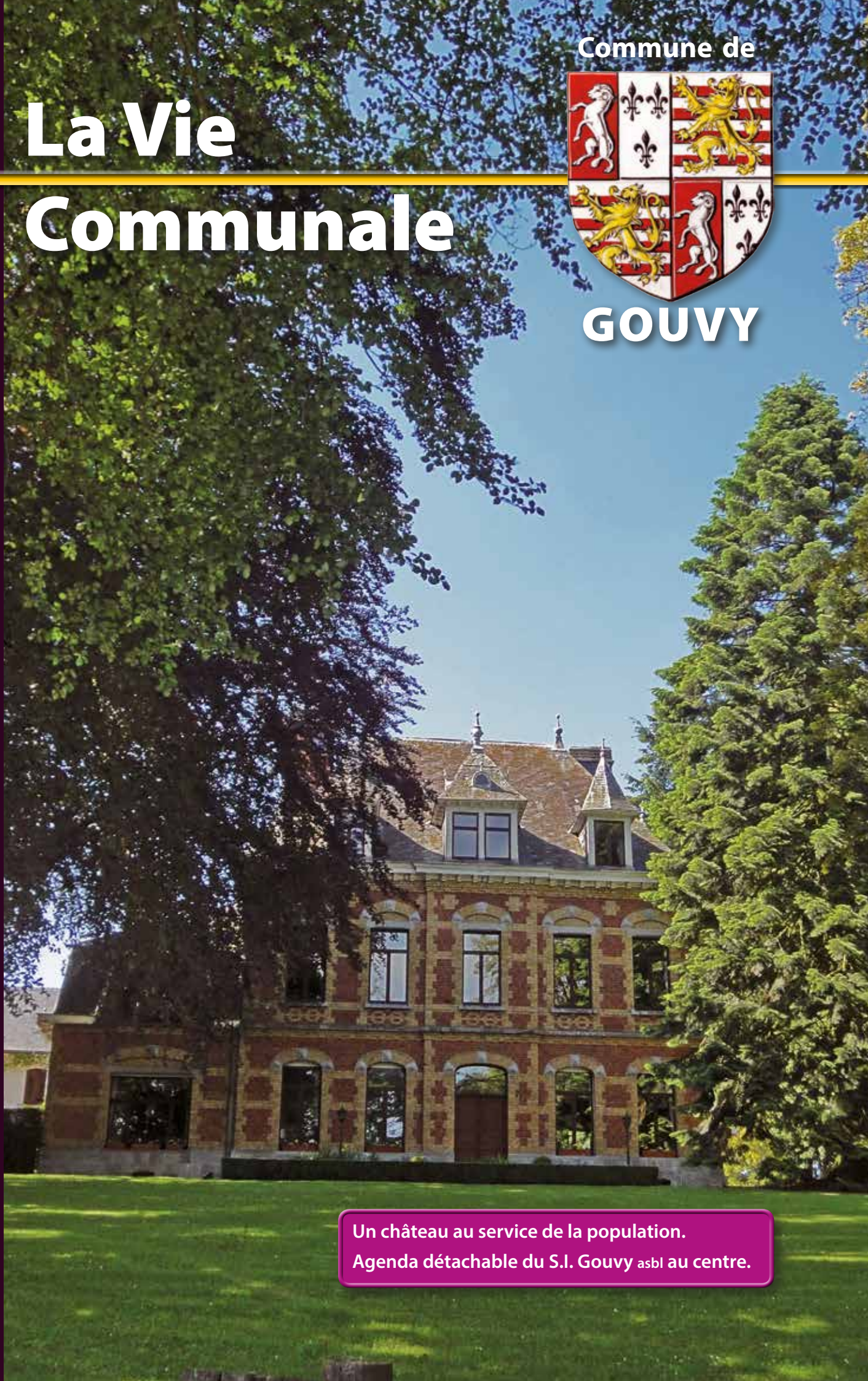

Un château au service de la population.
Agenda détachable du S.I. Gouvy asbl au centre.

Commune de Gouvy – N° 23 – Juillet 2014

SOMMAIRES

Le mot du collège ----------3
À propos du compte communal 2013 ----------7
Population – État civil ----------8
L'administration vous informe ---------- 10
Conseil communal ---------- 11
Enfance – Jeunesse – Enseignement ---------- 14
Culture---------- 18
Les actus de la Maison du Tourisme ---------- 21
Conseil consultatif communal des ainés ---------- 22
Ainés ---------- 22
Sport ---------- 22
Nature - Environnement ---------- 25
Jumelage MANSURA – GOUVY ---------- 26
Jumelage Gouvy - Suze-La-Rouse---------- 27
Social---------- 28
Associations---------- 29
Nos gouvions ---------- 31
Sorties culturelle du Service Horizon---------- 32

Agenda détachable du S.I. Gouvy asbl au centre

© Photo couverture :
I.D. Gouvy asbl - Vincent De Koninck

RAPPEL :

Depuis plus d'un an, la permanence du Collège Communal, sans rendez-vous, est à votre disposition tous les samedis de 9 h 30 à 11 h 30.

Si vous souhaitez rencontrer le Bourgmestre ou un échevin à un autre moment, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec eux : tous les numéros de téléphone et les adresses mail se trouvent sur le site www.gouvy.be.

Vous pouvez aussi obtenir leurs coordonnées en téléphonant à l'Administration Communale : 080/29 29 29.

La Vie Communale est rédigée en respectant les règles de la nouvelle orthographe.

Éditeur responsable : Claude Leruse, Bourgmestre, Bovigny, 59 – 6671 Bovigny

Coordination communale : Valérie GROLET – valerie.grolet@gouvy.be - 080/29.20.21

Administration Communale :

Bovigny, 59 – 6671 GOUVY • Tél. : 080/29.29.29 Fax : 080/29.29.39
Directrice générale : Delphine Nève - delphine.neve@gouvy.be

Horaire : du lundi au vendredi de 8 h à 16 h (Fermé le jeudi après-midi [Travail à bureua fermé]).
Le service population est ouvert jusque 17 h le mardi et de 9 à 12 h le samedi en dehors des congés scolaires.

À l'attention des groupements et associations :

La prochaine édition de La Vie Communale sortira fin septembre 2014. Pour toute insertion dans cette revue, veuillez contacter Valérie Grolet au 080/29.20.21 - valerie.grolet@gouvy.be

LE MOT DU COLLÈGE

DE NOMBREUSES DEMANDES MAINTENANT SATISFAITES !

LE CHÂTEAU DE GOUVY

Le mercredi 28 mai 2014, par 10 voix contre 6, la décision d'acheter le château de Gouvy par la commune a été acquise au terme d'un long débat démocratique.

Le prix d'achat est de 595 000 €.

Les membres du Collège réfléchissaient à cet achat depuis au moins un an, mais, le prix étant trop élevé (plus d'un million d'euros au départ, 845 000 € ensuite), ils y avaient renoncé. C'est parce que le prix a encore diminué de 30 % que le Collège a proposé au Conseil communal de passer aux actes, tenant compte de toutes les opportunités que présente cette propriété et de la plus-value qu'il apporte au patrimoine communal.

Pourquoi avoir acheté cette propriété ?

Le but n'est évidemment pas d'avoir « un château pour la commune », même si cela lui donnera un peu plus de prestige, mais de permettre d'y réaliser de nombreuses activités réclamées de longue date. De plus, cette propriété de 1 ha 20 située en zone urbanisable, au centre de Gouvy, rendra possible la mise en œuvre d'autres projets…

Le Château de Gouvy - Collection de Victor Trembloy - I.D.Gouvy asbl

L'assiette en étain remise aux participants à la Marche des Deux Frontières en 1985.

Merci à Pierre Lambert qui nous a remis ce souvenir.

Après avoir dressé un inventaire des nombreuses demandes de notre population qui ne pouvaient être rencontrées faute de locaux disponibles et adaptés, dans la « Déclaration de Politique Générale » approuvée par le Conseil communal, majorité contre opposition le 16 mai 2013, une série de projets répondant aux demandes de notre population ont été programmés.

L'acquisition de ce merveilleux outil qu'est le Château de Gouvy va nous permettre de réaliser ou de développer davantage les éléments suivants : (les numéros renvoient à la déclaration telle qu'elle a été votée par le Conseil Communal [1] — les éléments en italique sont ajoutés).

- **(2) Culture**
  - Bibliothèque/Ludothèque, *qui ne peut plus rester dans le local actuel*
  - Centre culturel Horizon, *trop à l'étroit à Bovigny*
  - Associations diverses, *dont le soutien scolaire et les activités artistiques*
  - Évènements musicaux *pour Gouvy, devenue « Commune de Gouvy, villages de la musique » par décision du Conseil Communal du 10 juin 2013.*

1 La Déclaration de Politique Générale se trouve sur le site internet de la commune, à cette adresse :

http://www.gouvy.be/commune/vie-politique/copy_of_politique-generale

- **(4) Éducation — Formation**
  - Petite enfance - favoriser toute initiative améliorant la capacité d'accueil de la petite enfance,
  - *Installation de la Halte accueil*
  - *De même, il va de soi qu'un local supplémentaire permettra à l'Espace Public Numérique (initiation à l'informatique, local situé actuellement dans les caves de l'école de Cherain), qui connait un succès sans cesse croissant, de répondre mieux encore aux demandes de nos concitoyens.*
- **(12) Politique des ainés**
  - Dans ce domaine, nous veillerons particulièrement aux points suivants : soutien au Conseil Consultatif Communal des Ainés (CCCA) et meilleure prise en compte de ses avis.

Aux yeux du Collège communal, il est évident que des locaux seront mis à leur disposition pour réaliser leurs projets. Le bâtiment s'y prête à merveille, proposant un accès de plain-pied, une cuisine équipée, de grands espaces pour jardiner, un très grand parc… Ils attendaient une réponse à leur demande depuis de nombreuses années.

Le Collège actuel, le Conseil actuel… et nos successeurs auront la possibilité, grâce à cet outil remarquable, de développer encore bien d'autres services qui répondront aux besoins de la population, en fonction de l'évolution de ceux-ci…

Et, ne l'oublions pas, cette acquisition augmentera de manière très intéressante la valeur du patrimoine immobilier de notre commune et permettra une gestion plus rationnelle de certains des immeubles dont nous avons la responsabilité.

Le seul fait, par exemple, d'y entreposer en toute sécurité les archives communales permettra aussi de récupérer de l'espace dans d'autres bâtiments ou de gérer ceux-ci de meilleure façon.

LES CABINETS MÉDICAUX

Le 20 mars dernier, le premier échevin a informé le Conseil communal de la volonté du Collège de permettre aux médecins de notre commune d'installer des cabinets médicaux au premier étage de la Résidence Service que la société Résigouvy construit rue d'Ourthe à Gouvy, près du bâtiment du CPAS. Les conditions régissant cette installation seront présentées et débattues lors d'une prochaine séance du Conseil.

Le but du Collège actuel est évidemment de répondre aux inquiétudes de la population, qui depuis des années craint de ne plus bénéficier d'un nombre suffisant de médecins généralistes « à proximité ». Pour éviter cela, il est impératif d'inciter de jeunes médecins à s'installer dans notre région, et pour cela, de leur permettre — ainsi qu'à leurs ainés —, d'exercer dans les meilleures conditions possible.

Il est certain que ce n'est pas à la Commune de décider comment doit s'organiser la pratique médicale dans notre commune. Ce sont les médecins, que nous avons souvent rencontrés, qui s'organiseront au mieux, en tenant compte de leurs connaissances et de l'intérêt des patients.

Ce que le Collège souhaite, c'est mettre à leur disposition des locaux convenant parfaitement à leurs besoins (déterminés avec eux) : cabinets médicaux, salle d'attente, secrétariat, salle d'archives, locaux sanitaires, accès par ascenseur et vaste parking (dont un parking couvert et discret de 60 places accessible aux patients).

Nous sommes convaincus que la formule que nous allons proposer au Conseil, et qui devrait permettre d'inaugurer ces cabinets médicaux début 2015, conviendra parfaitement pour répondre aux demandes de la population.

Nous vous donnerons tous les détails lorsque le débat aura eu lieu au Conseil Communal.

SCHÉMA DE STRUCTURE COMMUNAL

Le 21 NOVEMBRE 2013, le Conseil Communal a adopté le **projet provisoire** de schéma de structure communal présenté par les représentants du bureau Agora par 14 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 ABSTENTION, dans sa version d'octobre 2013.

Ce projet avait été initié sous l'ancienne législature en 2008.

L'adoption de ce projet provisoire était une étape indispensable pour que la procédure puisse se poursuivre.

Comme promis par le Bourgmestre lors de la réunion publique du 31 janvier dernier, à la suite de la consultation publique, dans la mesure où l'actuel collège

ne partage pas toutes les conclusions de la société qui a mené l'étude en question et où de nombreux concitoyens ont fait connaitre leur mécontentement, le Collège communal a décidé de faire retravailler l'ensemble de cette étude.

Le Collège (comme annoncé à cette réunion publique) a également décidé que la version modifiée serait à nouveau soumise aux diverses instances officielles puis à une nouvelle consultation publique.

Ce jeudi 12 juin, des membres de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire, des membres du Collège, accompagnés et aidés par des volontaires intéressés par ce sujet qui ont déjà passé de longues soirées à analyser la partie descriptive de ce travail (environ 600 pages pour cette première partie) ont rencontré les représentantes de la société chargée de réaliser le schéma de structure.

Ils leur ont fait part des corrections à réaliser dans cette partie descriptive, AVANT que l'on puisse passer à la modification du schéma proprement dit.

Nous tenons à profiter de ces pages pour remercier toutes et tous ces bénévoles pour leur implication dans ce travail complexe.

Vous trouverez à la suite de ce « Mot du Collège », un texte rédigé par notre conseillère en urbanisme, qui permet de mieux comprendre l'importance d'un Schéma de Structure Communal.

Nous insistons sur le fait que le Collège préfère « prendre le temps nécessaire » et arriver à un travail réellement utile pour assurer une gestion aussi intelligente que possible du territoire communal que de prendre des décisions inconsidérées. Il faudra encore un temps certain avant d'arriver à un texte définitif qui pourra être adopté (ou non) par le Conseil communal.

PÉTITION SNCB - MERCI !

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont signé et nous ont renvoyé la pétition « **Aidez-nous à tout faire pour conserver des services publics dignes de ce nom dans notre région** », insérée dans le dernier numéro de La Vie Communale, et destinée à attirer l'attention de la direction de la SNCB sur les problèmes que nous posent leurs projets de modification des horaires des « Chemins de fer » dans notre région.

Les centaines de pétitions reçues sont parties rejoindre celles des communes voisines et celles enregistrées par Internet. Puissent-elles faire de l'effet.

Le Collège communal

SÉCURITÉ

Mot du bourgmestre : vitesses excessives.

Chaque semaine, de nombreux citoyens nous demandent de prendre des mesures pour limiter la vitesse des voitures et des motos.

Nos radars préventifs, fixes et mobiles, continuent à nous donner des informations précises qui permettent de choisir les moments où faire intervenir le radar répressif. Pensez que l'on a enregistré une voiture à plus de 120 km/heure à Cherain, à 16 heures, un jour d'école…

De nombreuses personnes, dont les conducteurs responsables, les honnêtes gens, les services du MET, les services techniques communaux, la Police, s'efforcent de rendre nos routes aussi sures que possible, mais face à des inconscients et à des assassins, il n'y a pas d'autres solutions que la répression.

Je vous rappelle **les mesures déjà prises**[2]

De janvier de cette année et jusqu'à la fin 2017, le nombre de « prestations » du radar répressif dans notre commune sera doublé. La vérification des poids lourds en surcharge sera également intensifiée.

C'est à regret, en tant que Bourgmestre, que je dois en appeler à de telles formules, mais face à celles et ceux qui ne veulent pas comprendre, je n'ai pas le choix… Et je vous le rappelle, chaque semaine, plusieurs personnes (et pas toujours les mêmes, rassurez-vous) me le demandent…

Claude Leruse,

Bourgmestre

2 Et il y en aura d'autres : l'alcool et la drogue ne seront pas oubliés.

QU'EST-CE QU'UN SCHÉMA DE STRUCTURE COMMUNAL (SSC) [1] ?

À QUOI PEUT-IL SERVIR [2] ?

QUELLES SONT LES ÉTAPES DE MISE EN PLACE D'UN SCHÉMA DE STRUCTURE COMMUNAL ? [3]

1. D'apparence mystérieuse, le Schéma de structure communal est un outil qui permet de définir un projet territorial structurant.

- Qu'est-ce qu'un projet territorial ? Un projet territorial est une vision d'avenir pour une commune. Il répond aux questions suivantes : voulons-nous développer notre commune ? Si oui, dans quelles directions ? Exemples : augmentation du nombre de logements, développement touristique, protection de nos ressources naturelles, développement économique, développement de la mobilité douce…
- En quoi ces choix sont-ils structurants ? Ces choix structurent notre espace communal en précisant où se situera l'action future. L'action, c'est la construction de logements, la mise en place de services publics, l'agrandissement d'une école…
- On réfléchit aujourd'hui à la question de savoir « où construire demain en fonction de nos ressources » (terrains disponibles, finances publiques, finances privées impactées par le prix de l'énergie…), et ce afin de ne pas gaspiller nos ressources. Car, par définition, une ressource est limitée !

2. Et si l'on se disait que finalement « on est bien comme ça » et que tout cela ne sert à rien ?

- Et bien, notre comportement illustrerait le fait qu'en refusant de réfléchir à notre futur, on s'engage dans la voie du gaspillage, que ce soit en temps, en argent, en énergie… Exemple : si l'on ne structure pas notre mobilité en milieu rural, on perdra du temps, de l'argent et de l'énergie.

Si l'on souhaite que la qualité de vie dans nos villages soit maintenue au niveau de confort actuel, voire développée, nous devons avoir démontré que nous savons comment utiliser nos ressources… En ayant structuré notre action ! À titre d'exemple, si nous voulons prétendre à la jouissance de subsides (qu'ils soient régionaux, européens…) nous devons avoir réfléchi à la manière dont nous organisons nos ressources et donc notre territoire.

3. Quelles sont les étapes pour atteindre une bonne stratégie de développement du territoire communal ?

L'élaboration d'un SSC prend plusieurs années. Voici, résumées, les étapes de réalisation d'un Schéma de structure :

- Le diagnostic qui permet de prendre conscience du potentiel disponible, mais aussi des manquements.
- Cerner les besoins d'aujourd'hui, mais surtout de demain.
- Déterminer les enjeux et les objectifs, mais aussi les ordres de priorité en se montrant pragmatique, mais aussi visionnaire pour rencontrer l'intérêt général.
- Évaluer les conséquences environnementales si ces objectifs sont ou ne sont pas atteints.
- Déterminer les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs et entamer les démarches opérationnelles.
- Évaluer par la suite la mise en œuvre ou non du programme territorial pour en tirer les leçons, faire évoluer la stratégie, voire modifier le Schéma de Structure Communal.

Anne Morsomme, conseillère en urbanisme

À PROPOS DU COMPTE COMMUNAL 2013

LES CHIFFRES CLÉS DE LA COMMUNE DE GOUVY POUR L'ANNÉE 2013

La publication du compte communal ne permet pas toujours de visualiser les données importantes qui composent celui-ci.

C'est pourquoi nous vous présentons, ci-dessous, les chiffres qui résument la véritable situation financière de notre commune. Ils vont orienter les décisions que nous devrons prendre pour garder un équilibre acceptable dans l'intérêt de l'ensemble de nos concitoyens.

Le résultat budgétaire (différence entre les dépenses et les recettes) pour l'année 2013 présente un mali de 109 000 €.

Le résultat budgétaire global [1] présente quant à lui un boni de 357 000 euros.

Pour l'exercice 2012, le mali affichait 76 000 euros.

Qu'est-ce qui a changé à partir de l'année 2013

1. La dotation annuelle au CPAS est passée de 325 000 € à 525 000 € soit une augmentation brutale de 200 000 € (62 %). Cette augmentation est due à des achats et travaux exécutés aux bâtiments du CPAS sous l'ancienne législature : En effet, les réserves disponibles ayant été utilisées les années précédentes pour des acquisitions et transformations de bâtiments, nous sommes aujourd'hui obligés d'augmenter la dotation au CPAS, car celui-ci doit respecter l'obligation d'avoir un budget en équilibre. Par ailleurs, le CPAS doit répondre à des demandes d'aides sociales de plus en plus nombreuses.
2. La deuxième augmentation importante porte sur le remboursement annuel de la dette qui s'établit comme suit :
   - 2011 : charge des emprunts : 543 000 €/an
   - 2012 : charge des emprunts : 650 000 €/an ou une augmentation de 107 000 € (+20 %)
   - 2013 : charge des emprunts : 786 000 € an ou une augmentation de 135 000 € (+21 %)
   - 2014 : charge des emprunts : 920 000 €/an ou une augmentation de 134 000 € (+17 %)

Par rapport à 2012, cette charge augmente donc de 269 000 € par an

D'autres dépenses de transferts[2] (Service Régional d'Incendie, Zone de police, Fabriques d'Église…) augmentent en gros de 75 000 €.

Le total des dépenses annuelles augmente donc, entre 2012 et 2013, de 544 000 €.

Cette augmentation sensible n'émane pas de la gestion quotidienne actuelle, mais de la politique qui a été menée précédemment, il faut donc l'assumer.

Entre 2012 et 2013, les dépenses de personnel augmentent à peine de 2,3 %, ce qui est remarquable en tenant compte du fait que nous avons pu maintenir le personnel en place.

Dans le même temps, grâce aux efforts entrepris, les dépenses de fonctionnement ont diminué de 2 %.

./..

1 Le résultat budgétaire global reprend de 2013 additionné au résultat des années antérieures.
2 Les dépenses de transferts sont les montants que la commune est obligée de verser à divers services, en fonction de décisions de l'État fédéral ou d'autres pouvoirs supérieurs. Nous n'avons donc aucune prise sur ces dépenses qui augmentent sans cesse.

../.

Derniers chiffres clés :

- Les réserves ordinaires de la commune se montent à 512 000 € et les réserves extraordinaires à 2 915 000 €.
- Depuis 2013, le patrimoine communal s'est enrichi par l'achat de 33 hectares de forêts pour une valeur actuelle de 400 000 €.

Les citoyens qui souhaitent contrôler l'exactitude de ces chiffres peuvent à tout moment de l'année prendre rendez-vous à l'administration communale pour consulter le détail du Compte communal, tel qu'il a été approuvé par le Conseil Communal. Pour information, il en est de même pour le Budget communal

Pour le Collège communal,

Armand Bock, Échevin des finances.

POPULATION – ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Hurdebise Louis, né à Saint-Vith le 23/02/2014, fils de Julien et de BOSENDORF Émilie de Baclain ;

Cagnetti Romeo, né à Saint-Vith, le 24/02/2014, fils de Karl-Maxim et de GÉRARD Aurélie de Cherain ;

Passet Roméo, né à Saint-Vith, le 28/02/2014, fils de Christophe et de HAZÉE Anne-Catherine de Beho ;

Léonard Mathys, né à Saint-Vith, le 24/02/2014, fils de Johan et de GALIZIA Jennifer de Courtil ;

Bovy Eden, né à Libramont, le 07/03/2014, fils de Nicolas et de PASO Nadine de Bovigny ;

BRION Lucille, née à Saint-Vith, le 06/04/2014, fille de Gauthier et de DUPLICY Natacha de Baclain ;

LEMAIRE Maé, né à Saint-Vith, le 09/04/2014, fils de Thomas et de THOMAS Céline de Cherain ;

LAFLEUR Jules, né à Liège, le 09/04/2014, fils d'Alain et de LEDOUX Nora de Wathermal ;

LALOY Lynn, née à Libramont, le 10/05/2014, fille de Nicolas et de MOINET Christelle de Langlire ;

CAPRASSE Arthur, né à Saint-Vith, le 21/05/2014, fils de Stéphane et de ANDRÉ Cindy de Hallonru ;

LEGROS Hugo, né à Saint-Vith, le 24/05/2014, fils de Jonathan et de REMY Virginie de Limerlé ;

SCHLOUNE Victor, né à Saint-Vith, le 27/05/2014, fils de Thomas et de SIX Marie-Charlotte de Limerlé ;

FRANSOLET Alexeï, né à Saint-Vith, le 29/05/2014, fils de Josué et de MITKA Vladia d'Ourthe ;

DÉCÈS

DEROANNE Maria, veuve de DÉSERT Célestin, décédée le 06/03/2014 à l'âge de 87 ans.

ZARZA CORTES Maria-Isabel, épouse de DIMITRIADIS Dimitrios, décédée le 22/03/2014, à l'âge de 52 ans.

DAMMAN Simone, épouse de SCHMITZ Raymond, décédée le 02/05/2014, à l'âge de 77 ans.

LONCIN Gabrielle, veuve de STRAPE Marcel, décédée le 20/05/2014, à l'âge de 84 ans.

LÉONARD Gérard, époux de HAY Marie Claire, décédé le 20/05/2014, à l'âge de 71 ans.

DUTROUX Raymond, époux de PFEIFFER Paula, décédé le 22/05/2014, à l'âge de 71 ans.

CANNELLA Giuseppe, décédé le 24/05/2014, à l'âge de 69 ans.

MARIAGES

THONE David et SCHNEIDERS Stéphanie de Wathermal, le 22/02/2014.

MICHAUX André et ADAM Viviane de Steinbach, le 10/05/2014.

BOUDJOUDJ Jamel et RIES Kathlin d'Ourthe, le 10/05/2014.

MARÉCHAL Noël et LEROY Valérie Gouvy, le 10/05/2014.

POITIER Michel et LECHARLIER Catherine de Gouvy, le 10/05/2014

COLLETTE Jean-Marc et VAGUET Dévina de Rettigny, le 24/05/2014.

NOCES D'OR

M. et Mme Henri et Denise ELSKENS-BREMS

Amoureux de notre région, Denise et Henri ont acheté une maison à Rogery. Originaires de la région bruxelloise, nos tourtereaux viennent passer les weekends et les vacances à Rogery. La retraite arrive et « le plus souvent possible », devient définitif.

Intégrés dans les associations de la commune, Denise et Henri participent aux différentes activités du village et se sont remarquablement fait leur place parmi nous. Nous en sommes vraiment heureux. Ce 28 novembre 2013, ils ont reçu famille et amis pour célébrer leurs 50 ans de mariage. Félicitations et surtout, rendez-vous dans 10 ans !

M et Mme Gaby et Gilles GUÉBEL–GUÉBEL

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons reçu M et Mme Guébel à l'Administration Communale pour célébrer leurs 50 années de mariage. Entourés de leur famille, nous avons eu l'occasion de nous souvenir de la vie active de Gilles et des siens (son fils a travaillé pendant plusieurs années avec lui) ! Le métier de plafonneur est un travail difficile et précis ! Nous félicitons nos jubilaires et leur souhaitons encore beaucoup de bonheur pour les années à venir. Rendez-vous dans 10 ans !

M et Mme Martha et Michel SCHÜTZ-SCHMITZ de Beho

Attendus ce samedi 31 mai à l'Administration Communale, M et Mme Schütz et leur famille célèbrent leurs 50 années de mariage. Vie mouvementée, très active, nos jubilaires ont presque fait le tour du monde en travaillant ! Du Congo aux Émirats Arabes en passant par l'Inde et je ne les cite pas tous, Martha et Michel ont assumé le travail à l'étranger et l'éducation des enfants qui les ont suivis maintes fois ! Voici la retraite et leur petit nid de Beho les retient tout en étant proches des enfants et petits enfants. Nous les félicitons encore une fois et leur souhaitons encore beaucoup d'années de bonheur et, qui sait, de voyages !

NOCES DE DIAMANT

M et Mme Nelly et Raymond ADAM-SOUGNÉ

Ce 24 mai, nous avons mis à l'honneur M et Mme Nelly et Raymond Adam Sougné.

Pour leurs 60 années de mariage. Simone et Alain, leurs enfants, enfin 1+1, avaient réuni toutes les personnes chères à nos jubilaires. Gouvions de longue date, Nelly et Raymond ont travaillé presque toute leur vie active aux Meubles Parmentier. Depuis leur retraite, ils ont rejoint les Djoyeux Gouvions, club de marche dans lequel ils sont très actifs ! Vive le mouvement pour garder la forme ! N'oublions pas leur présence assidue pour venir en aide à Simone et Alain. Au nom de l'administration communale, nous leur souhaitons encore de longues années de vie ensemble, et leur présentons toutes nos félicitations.

L'ADMINISTRATION VOUS INFORME

TE DEUM

À l'occasion de la Fête nationale, et en mémoire du jour anniversaire de la prestation de serment du Roi Léopold 1er, un Te Deum sera chanté

le lundi 21 juillet 2014
à l'issue de la messe de 10h30,
en l'église paroissiale de Beho.

Le collège a l'honneur de vous inviter à cette cérémonie et à prendre part au vin d'honneur qui sera servi en la salle « Les 3 Fontières » de Beho. Par votre présence au Te Deum, vous manifesterez vos sentiments d'attachement à la Patrie et au Roi.

TONDEUSES ET ENGINS BRUYANTS :

Rappel du règlement d'ordre de police

L'usage des tondeuses à gazon, tronçonneuses et scies circulaires ou autres engins bruyants, est interdit les dimanches et jours fériés avant 15 heures et après 18 heures, à moins de 100 mètres d'une habitation et la semaine entre 20 heures et 7 heures. Une dérogation peut être octroyée ponctuellement par le bourgmestre sur demande expresse et motivée.

Cette interdiction ne vise pas les machines agricoles dans l'exercice de la profession de cultivateur.

VENTE DE LOTS À VAUX PAR LA COMMUNE DE GOUVY

Par délibération du 26 février 2014, le Conseil communal a décidé de la mise en vente des lots repris dans le lotissement communal de Vaux et a adopté le règlement communal d'acquisition des lots du lotissement communal de Vaux.

Lors de sa séance du 20 mai 2014, le Collège communal de Gouvy a décidé que la période de dépôt des candidatures débute le **1er aout 2014 et se clôture le 31 octobre 2014**.

Pour télécharger le règlement communal d'attribution des lots et le formulaire de candidature, rendez-vous sur www.gouvy.be ou dans les locaux de l'administration communale (Bovigny, n° 59). Vous pouvez également téléphoner au 080/29.29.29.

Village de Vaux avant la mise en œuvre du lotissement

CONSEIL COMMUNAL

AVERTISSEMENT :

La meilleure façon d'être bien informés, et en direct, de la vie de notre commune, est d'assister aux réunions du Conseil Communal. Vous êtes les bienvenus. Pour connaitre la date des prochaines réunions du Conseil et savoir de quoi l'on débattra, il suffit de consulter le site www.gouvy.be, à la rubrique « Administration » ou d'envoyer un courrier ou un mail à Madame Myriam Hay (myriam.hay@gouvy.be) en lui demandant de vous faire parvenir l'ordre du jour des prochaines réunions du Conseil : n'hésitez pas, c'est gratuit !

Faute de place, vous ne trouverez ici que l'essentiel des points dont le Conseil a débattu. Si vous souhaitez consulter le procès-verbal dans son intégralité, il est à votre disposition sur www.gouvy.be. Vous pouvez aussi le consulter dans les bureaux de l'Administration. Attention : les procès-verbaux de réunions du Conseil ne peuvent être publiés que lorsqu'ils ont été approuvés, donc généralement après la séance suivante.

Le Bourgmestre, Claude Leruse.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2014

Point supplémentaire :

DÉCIDE, conformément à l'article L1122-24 du C.D.L.D., À L'UNANIMITÉ, qu'il y a lieu de délibérer sur le point suivant :

MOTION visant au maintien de l'offre SNCB actuelle sur la ligne 42 et sur la prise en compte des horaires des étudiants et des travailleurs qui fréquentent les gares de Gouvy, de Vielsalm et de Trois-Ponts.

La motion est adoptée à l'unanimité et sera envoyée aux responsables compétents.

3. Fabrique d'église de Bovigny. Modification budgétaire - Exercice 2014.

Par 1 voix POUR, 7 voix CONTRE et 9 ABSTENTIONS,

DÉCIDE : d'émettre un avis défavorable sur la modification budgétaire - exercice 2014 de la Fabrique d'Église de BOVIGNY.

10. Adoption provisoire du projet de plan communal d'aménagement (P.C.A.), du plan d'expropriation et du rapport sur les incidences environnementales (R.I.E.) dit « Bastin » à Gouvy.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

Article 1. : Adopte provisoirement le projet de plan communal d'aménagement (P.C.A.) modifié en septembre 2013.

Article 2 : Adopte provisoirement le plan d'expropriation lié au PCA modifié à la date de septembre 2013.

Article 3 : Confirme l'adoption du rapport sur les incidences environnementales (R.I.E.) dit « Bastin » à Gouvy lors de la séance de Conseil communal du 23 janvier 2013.

11. Convention dans le cadre d'une opération de revitalisation urbaine sur le site dit « Bastin »

Par 16 voix POUR et 1 voix CONTRE, DÉCIDE

D'approuver la convention reprise ci-dessous.
Entre les soussignés, de première part,
La Commune de Gouvy,
De seconde part,

La SPRL Résigouvy, Montleban 69 à 6 674 Montleban, représentée par Mme Martine Cange et dont les actionnaires sont M. Philippe Havaux, M. Olivier Havaux et FICA Construct.

La SPRL Résigouvy est dénommée ci-après « Le Promoteur ».

Article 1er : Objet

Sur le périmètre de revitalisation, le Promoteur s'engage à réaliser un programme de construction en vue d'y aménager notamment des logements. Sur le périmètre de revitalisation, la Commune s'engage à réaliser les aménagements des espaces publics.

La Commune s'engage à introduire un dossier en vue de solliciter la reconnaissance du périmètre de revitalisation et l'obtention des subventions.

Article 6 : Description des travaux à réaliser par le Promoteur

Bâtiment A

Bâtiment composé de 18 appartements 1 chambre et d'espaces de services (restaurant, bureaux, salles polyvalentes).

Bâtiment B

Bâtiment composé de 36 appartements 1 chambre et d'espaces de services (bureaux et, salles polyvalentes).

Bâtiment C

Bâtiment composé de 11 appartements 2 chambres et d'espaces destinés aux services tels que cabinet médical, cabinet de soins, professions libérales, etc.

Article 7 : Description des travaux à réaliser par la Commune

La Commune s'engage, en cas d'obtention des subventions régionales, à réaliser les aménagements des espaces publics repris dans le périmètre de la revitalisation en respectant l'ordre de priorité suivant :

Aménagement de l'accès au site par la rue de l'Ourthe

Aménagement des espaces publics devant le bâtiment de la promotion (bâtiment C de la promotion)

Aménagement des espaces publics devant la résidence services (bâtiment A et B de la promotion)

Aménagement des espaces publics au-delà du bâtiment de la promotion (bâtiment C de la promotion)

12. Lotissement communal de Vaux.

DÉCISION de vente des lots et ADOPTION du règlement communal d'acquisition des lots.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

Article 1. – DE PROCÉDER à la vente des lots du lotissement communal de Vaux.

Article 2. D'APPROUVER LE RÈGLEMENT COMMUNAL D'ACQUISITION DES LOTS

Localisation	Superficie	Prix - 40 €/m²
Lot 1	5a75	23.000 €
Lot 2	5a15	20.600 €
Lot 3	5a87	23.480 €
Lot 4	6a90	27.600 €
Lot 5	5a13	20.520 €
Lot 6	5a92	23.680 €
Lot 7	6a81	27.240 €
Lot 8	8a02	32.080 €
Lot 9	11a91	47.640 €
Lot 10	5a03	36.120 €
Lot 11	5a98	23.920 €
Lot 12	6a31	25.240 €
Lot 13	5a76	23.040 €
Lot 14 + Lot 16	6a78 + 16ca	27.760 €
Lot 15	4a10	14.400 €

16. Monument des 4 frères Léonard.

Acquisition des parcelles cadastrées 1re Division, Section B, n° 3759H pie et 3759L pie.

À L'UNANIMITÉ, décide

D'ACQUÉRIR, de gré à gré, pour cause d'utilité publique, les parcelles cadastrées 1re Division, Section B, n° 3759H pie et 3759L pie, définies par le plan de bornage référencé BO13/07053, au montant de 3 000,00 €

17. P'tits Soleils ASBL.

Convention de mise à disposition du bâtiment sis Courtil 83 en vue de la création d'une structure de coaccueil.

20. Royale Union Sportive Gouvy.

Octroi d'un subside exceptionnel plafonné à 200 000 € pour l'aménagement de deux terrains de football en gazon synthétique.

Considérant que les trois clubs ont marqué leur accord sur une convention d'utilisation collective des terrains ;

Sur proposition du Collège communal ;

Par 16 voix POUR et 1 ABSTENTION, décide :

D'octroyer à l'ASBL RUS Gouvy un subside exceptionnel, plafonné à 200 000 €, dans le cadre du projet d'aménagement de deux terrains de football en gazon synthétique ;

SÉANCE DU 20 MARS 2014

SCHMITZ Guy, Bourgmestre faisant fonction — Président,

4. Association de fait « Villages de la musique ».

Octroi du subside de 5 000 € pour l'organisation de l'évènement, DÉCISION.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

D'octroyer à l'association de fait « Villages de la musique » le subside de 5 000 € en vue de coordonner la fête de la musique 2014.

9. Étude préalable à la rénovation de la station de traitement et de pompage à Commanster.

Réalisation d'un marché conjoint avec la commune de Burg-Reuland, APPROBATION.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

Article 1. – De réaliser un marché conjoint avec la commune de Burg-Reuland et de désigner cette dernière comme pouvoir adjudicateur pilote pour chacune des étapes relatives au marché public afférent au présent dossier. Le montant estimé des frais d'étude préalable à la rénovation de la station de traitement et de pompage à Commanster s'élève à 10 000,00 € hors TVA.

Article 2. – De prendre en charge 50 % des factures relatives au présent dossier (et découlant de l'attribution du marché conjoint) qui seront adressées au pouvoir adjudicateur pilote.

11. Organisation de plaines de vacances pour les enfants de 3 à 15 ans durant les vacances de Pâques et les mois de juillet et aout 2014.

Fixation de l'intervention financière des parents dans le prix des inscriptions.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

Article 1. – FIXE l'intervention financière des parents dans le prix d'inscription des enfants comme suit :

– 50 € par plaine et par enfant, 60 € pour les enfants non domiciliés à Gouvy,

– 30 € par plaine et par enfant en demi-journée pour bambin, 40 € pour les enfants non domiciliés à Gouvy,

– Jusqu'à 80 € maximum par plaine et par enfant/adolescent, 90 € pour les enfants non domiciliés à Gouvy.

Article 2. FIXE les réductions accordées comme suit :

– 5 € par plaine à partir du second enfant d'une même famille, mais aussi pour un enfant faisant plusieurs stages,

– 20 € par plaine et par enfant pour les familles qui entrent dans les conditions d'obtention d'une bourse d'études de l'enseignement secondaire supérieur, les familles monoparentales ou les familles dont le chef de famille est allocataire social, et ce à

concurrence de maximum deux fois 20 € par an et par enfant.

Est ensuite examiné 1 point porté à l'ordre du jour le 14 mars 2014, sur proposition de Monsieur Renaud BRION, du groupe OSE, conformément à l'article L1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation.

12. Projet de modification du ROI afin d'y ajouter la transmission systématique des procès-verbaux du Collège communal aux Conseillers communaux.

Par 7 voix POUR, 8 voix CONTRE et 1 ABSTENTION, DÉCIDE :

La proposition est rejetée.

SÉANCE DU 24 AVRIL 2014

1. Présentation de l'ouvrage « Marie-Elise : Une artiste au service de la mémoire. Enfant de Guerre - Peintre de Guerre - Messagère de Paix » édité par I.D. Gouvy ASBL ».

Monsieur Claudy LERUSE remet un exemplaire de l'ouvrage à chacun des membres du conseil.

5. Initiation d'un Rapport Urbanistique et Environnemental (R.U.E.) sur la zone de loisirs au plan de secteur située à BEHO. – DÉCISION.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

D'initier un rapport urbanistique et environnemental (R.U.E.) sur l'ensemble de la zone de loisirs au plan de secteur située à BEHO.

6. Fixation des conditions de recrutement d'un employé au service aménagement du territoire/urbanisme (M/F) et constitution d'une réserve de recrutement. DÉCISION.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

De fixer les conditions de recrutement pour l'engagement d'un employé au service aménagement du territoire/urbanisme (M/F) et la constitution d'une réserve de recrutement :

7. Règlement pour l'utilisation de GSM professionnels.

APPROBATION.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

D'approuver le règlement suivant :

Toute utilisation privée du GSM est strictement interdite.

8. Règlement pour l'utilisation des véhicules communaux.

APPROBATION.

Vu le rapport de l'ONSSAPL du 7 novembre 2013 ;

Par 12 voix POUR, 1 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS, DÉCIDE :

D'approuver le règlement suivant :

Article 1 : Un registre des véhicules, à double feuillet (voir annexe I), sera tenu à jour dans un lieu bien précis du garage communal, accessible aux utilisateurs des véhicules.

Article 2 : Tous les déplacements de chaque véhicule de service seront strictement notés dans un carnet de bord, avec toutes les indications probantes. Aucun véhicule ne sera utilisé, hors service de garde, pour effectuer un trajet domicile – lieu de travail. Le véhicule utilisé dans le cadre des gardes à domicile pourra ne pas donner lieu au calcul d'un avantage en nature.

9. Acquisition d'une camionnette type « pickup » simple cabine - CU = 2 000 kg min. - PU3

APPROBATION.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

Article 1. – De passer commande au fournisseur désigné par le SPW à savoir SA D'IETEREN, Leuvensesteenweg, 639 à 3 071 Kortenberg.

Article 2. – De financer cette dépense par le crédit inscrit à l'article 421/743-52 20140039 du budget extraordinaire 2014.

10. Entretien du RAVeL Gouvy-Houffalize-Bastogne par traction chevaline - Réalisation d'un marché conjoint.

À L'UNANIMITÉ, DÉCIDE :

De réaliser un marché conjoint avec les autres pouvoirs adjudicateurs concernés, à savoir les communes de Bastogne et Houffalize, et de désigner cette dernière comme pouvoir adjudicateur pilote pour chacune des étapes relatives au marché public afférent au présent dossier.

12. Opération « Villages fleuris », édition 2014.

Octroi d'un subside aux différentes associations participant à l'opération de fleurissement des villages.

À L'UNANIMITÉ :

ARRÊTE comme suit la répartition des subsides « villages fleuris 2014 » :

Village	Association	Subside
Halconreux	Les Villageois Réunis	1.000,00 €
Courtil	Les Villageois Réunis	1.600,00 €
Brisy	Les Brioties	300,00 €
Vaux - Cherain	Motocross de Cherain	600,00 €
Beho	Les 3 Frontières	400,00 €
Rogery	Jeunesse Villageoise	500,00 €
Cierreux	Actirura	500,00 €
Wathermal	Les Amis de Wathermal	350,00 €
Rettigny-Renglez	Cercle Saint-Lambert	350,00 €
Bovigny	Les Villageois Réunis	2.400,00 €
Steinbach	Salle les Ardennais	1.000,00 €
	Total	**9.000 €**

ENFANCE – JEUNESSE – ENSEIGNEMENT

UN REPAS ITALIEN

Dans le cadre du projet « alimentation », les élèves de 3e et 4e de l'école de Cherain ont réalisé un repas italien avant le congé de Pâques.

Au menu :

- Tagliatelles fraiches et leurs trois sauces (Saumon fumé - Jambon Bolognaise)
- Chianti pour enfant (c'était du jus de cerise !!!)
- Tiramisu.

Nous avons tout réalisé nous-mêmes, c'était très intéressant. Les petits de 3e maternelle étaient intrigués par notre machine à pâtes (un laminoir) et écoutaient nos explications attentivement. Nous avons appris des tas de choses sur la gastronomie italienne et l'avons comparée à nos spécialités belges.

Le mieux, c'était quand même la dégustation…

Les élèves de 3e de Cherain

VILLAGE PROPRE

Nous avons participé à l'opération village propre début avril et à notre façon, avons préparé les alentours du Chemin au naturel. De retour à l'école, nous avons trié nos déchets dans les bonnes poubelles. Quelle ne fut pas notre surprise de constater que le 17 mai lors de l'inauguration du chemin, il y avait à nouveau des déchets, moins de deux mois après !

C'est incroyable ce que l'on ramasse comme déchets aux alentours de l'école et ailleurs.

Nous vivons dans une société de consommation où la réflexion pour notre avenir n'a guère de place. On achète des produits suremballés, on préfère des portions individuelles… Tout est jeté n'importe où sans se soucier des répercussions pour l'environnement et notre Terre qui devient un véritable dépotoir. Nous devrions aussi songer à notre école, car il faut l'avouer, si nous jouons au foot dans le fond de la cour, on ne cherche pas une poubelle où déposer un papier d'emballage… Pour que les déchets se décomposent dans la nature, il faut un temps fou et certains ne se décomposent pas ou sont dangereux pour le sol, les nappes phréatiques… Heureusement que l'année scolaire prochaine, le projet d'établissement traitera des déchets…

N'attendons pas et pensons à notre planète dès maintenant !

Les élèves de 3e de Cherain

UN GOUTER MALIN

Cette année, notre projet d'établissement était l'alimentation et nous l'avons clôturé par un gouter. Tous les étages de la pyramide alimentaire étaient représentés. Notre classe a préparé du tiramisu classique et au spéculos pour distribuer le lendemain lors de notre gouter malin qui a eu lieu le samedi 17 mai après la visite du sentier au naturel. C'est à consommer avec modération, car il s'agit du dernier étage de la pyramide. La maman de Florian nous a aidés en préparant deux cakes. Nous avons aussi reçu de l'aide du comité de parents pour réaliser de la salade de fruits, préparer l'exposition, monter les échoppes qui présentaient les aliments des différents étages de la pyramide et pour le rangement. De plus, de nombreux commerçants de la commune de Gouvy et de Vielsalm nous ont offert des produits. Un grand merci à tous !

À la salle de gym était exposé le travail de toutes les classes.

Les premières maternelles ont réalisé des panneaux photo de leur visite au potager, les deuxièmes maternelles ont réalisé une pyramide alimentaire et un panneau photo du repas réalisé pendant l'année avec le papa de Yaëlle.

En troisième maternelle, ils ont aussi travaillé la pyramide alimentaire et avec les élèves de 2e primaire, ils ont réalisé des jeux de société auxquels nous avons pu jouer avec plaisir tout en approfondissant nos connaissances sur l'alimentation.

Les élèves de première primaire ont présenté une pyramide alimentaire en 3D, une fleur géante avec les groupes d'aliments ainsi que des photos de leur déjeuner malin organisé début avril.

En troisième et quatrième, nous avons présenté un diaporama de notre repas italien et un autre de notre visite à Rochehaut et Huy (Musée de la gourmandise). Nous avions réalisé des panneaux didactiques sur le chocolat, l'histoire des pâtes et de l'alimentation ainsi que des panneaux sur l'hygiène alimentaire et les spécialités belges ou italiennes. Les cahiers de recettes que nous avons réalisés pour la fête des mamans étaient également disposés près de nos sets de table de l'Italie.

Les élèves de 5e ont présenté un jeu sur les habitudes alimentaires des familles dans le monde. D'après la photo d'une famille dans leur cuisine, il fallait retrouver le nom du pays : Belgique, Royaume-Uni, Russie, Inde, Algérie, Mexique… Certains noms n'étaient pas évidents ! On constate une grande différence entre les pays et en Belgique, on gaspille beaucoup !

C'était un chouette samedi après-midi, de plus, le soleil était au rendez-vous !

Les élèves de 3e de Cherain

INAUGURATION DU « CHEMIN N° 23 » À CHERAIN

Ce samedi 17 mai, vous étiez nombreux à venir visiter le sentier que nous, les élèves de 4e, 5e et 6e années de l'école de Cherain, avons aménagé à proximité de notre école.

Après les petits discours de Monsieur le Bourgmestre, de Gaëlle Cassoth (de l'ASBL Sentiers.be) et de nos enseignants, nous avons découvert le panneau présentant notre projet « Chemin au naturel ».

Ensuite, nous nous sommes installés à notre poste tout au long du chemin et les visiteurs (membres du Collège, parents, grands-parents…) sont venus par petits groupes écouter nos explications.

Ils ont pu découvrir les nombreux aménagements que nous avons réalisés pour favoriser la biodiversité : plantation de pommiers, de groseilliers, d'une haie, semis de deux bandes fleuries, installation d'hôtels à insectes, de nichoirs, d'abris à hérisson, d'un perchoir à rapaces, d'un tas de pierres, d'un tas de bois…

Le sentier ainsi aménagé est très joli et nous espérons qu'il accueillera beaucoup d'animaux et de végétaux !

Nous avons adoré faire ce projet, car cela nous changeait un peu du monde de l'école. C'était « cool » ! En plus, travailler et s'amuser avec les élèves des autres classes, ça nous a beaucoup réunis !

Pour ceux qui n'ont pas su venir à l'inauguration, ce n'est pas grave ! Des panneaux explicatifs présentent tous les aménagements réalisés. Si vous en avez l'occasion, rendez-vous sur notre sentier ! Vous ne serez pas déçus et, qui sait, vous trouverez peut-être des idées pour installer un petit coin nature dans votre jardin ?

Les élèves de 6e année de l'école de Cherain

Nous remercions le Collège, l'ASBL Sentiers.be et le PNDO pour leur soutien et leurs conseils, ainsi que les ouvriers communaux et les parents qui sont venus à plusieurs reprises nous donner un coup de main lors des gros travaux ! Sans eux, nous n'aurions pu réaliser ce beau projet.

ÉCOLES : PERMANENCES ET INSCRIPTIONS

Bovigny - Beho - Cherain - Ourthe

Durant les vacances,
permanences dans l'implantation de Bovigny

Du 2 au 4 juillet de 9 h 30 à 11 h 30
Du 18 au 29 aout de 9 h 30 à 11 h 30

Ou sur rendez-vous au 0495/476.571

E.P.E.S. Montleban

Enseignement spécialisé (Type 4 et polyhandicapés)

Rue du centre 29 - Montleban

Du 1er au 4 juillet de 9h à 15h
Et à partir du 18 aout

080/51.72.96
epes.montleban@province.luxembourg.be

NOUVELLES DE L'ÉCOLE SAINTE THÉRÈSE

Les élèves de 1re et 2e années se sont transformés l'espace de trois jours en petits « cro-mignons » au domaine de Mozet. Au programme : fabrication et utilisation de la sagaie, réalisation d'un tipi, création du feu (sans allumette ni briquet…), peinture avec les mains…

Les élèves de 3e et 4e années ont découvert les 23 villages de leur commune en la parcourant à l'aide du bus communal. Les instances communales les ont ensuite accueillis les bras ouverts pour répondre à leurs nombreuses questions.

Ils ont également remonté le temps et ont découvert le mode de vie des Gallo-Romains au site de la Malagne : visite d'une forge et réalisation d'une clé, découverte des vestiges d'une villa gallo-romaine…

Lors de leur voyage à Bruxelles, les 5e et 6e ont pu rectifier certaines croyances : NON tous les Bruxellois ne se droguent pas malgré toutes leurs drogueries, American Pis n'est pas Manneken Pis est et non, les « TO LET » ne sont pas des toilettes de rue. Plus sérieusement, ce voyage leur a permis de découvrir la ville : sa vie urbaine, ses moyens de transport et ses nombreux musées. Ils ont visité entre autres : la RTBF, le musée des sciences naturelles, le musée des égouts, le théâtre de TOONE…

Fin juin, tous les élèves du primaire participent à l'étape Houffaloise de la MESA.

Quelques projets pour l'année scolaire prochaine : projet MAYA, classes de mer, visite du château de Bouillon…

À bientôt,

L'équipe éducative

Gouvy - École St Thérèse

Durant les vacances, permanences inscriptions de l'école Sainte-Thérèse :

Du 1er au 3 juillet de 9 à 12h
Du 27 au 29 aout de 9 à 12h

Contactez Isabelle WIRARD
au 080/51.79.13 ou 0494/703.112

Limerlé - École St Joseph

Durant les vacances, permanences inscriptions de l'école Saint-Joseph :

Du 1er au 4 juillet de 13 à 16h
Du 25 au 29 aout de 13 à 16h

Contactez Nancy ADRIEN au 080/51.05.43
ecolelibre.limerle@skynet.be

BOCHAMPS D'ART

Stages de peinture pour enfants de 6 à 14 ans

du lundi 14 au vendredi 18 juillet 2014 de 9 h à 12 h.

Viens t'amuser et découvrir plusieurs techniques de peinture pluridisciplinaires.

De la peinture animalière au paysage, en passant par différents univers comme le portrait, l'art contemporain, les mangas…

- **Lieu :** Salle du village de Rogery
- **Prix :** 60 € matériel compris

Sous réserve d'un nombre minimum de 10 participants.

Info & Inscriptions

LEMMENS Carine
0474/894.002 - l.carine@hotmail.com

STAGES DE PEINTURE ADOS-ADULTES

Du lundi 18 au vendredi 22 aout 2014 de 9 heures à 16 heures.

Du paysage au dépaysage, de la forme à l'abstraction en passant par plusieurs techniques pluridisciplinaires (acrylique, marouflage, pastels, collages…)

Une semaine de dépaysement total, une plongée dans l'univers de l'art et de la peinture.

Pour amateurs ou confirmés

- **Lieu :** Salle du village de Rogery
- **Prix :** 120 € matériel compris

Sous réserve d'un nombre minimum de 10 participants.

Info & Inscriptions

LEMMENS Carine
0474/894.002 - l.carine@hotmail.com

CULTURE

« LE PETIT PATRIMOINE DE GOUVY »

Nous avons le plaisir de vous faire savoir que le Vol.1 du Petit Patrimoine de Gouvy vient d'être réédité.

Mettant en valeur l'extraordinaire petit patrimoine des anciennes communes de Cherain & Montleban, il est à nouveau disponible au prix de 18 €.

Le volume I (Cherain Montleban) et le volume II (Bovigny) sont donc à votre disposition à l'administration, au S.I. ainsi que dans les librairies de Gouvy, Lierneux et Vielsalm.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE DE GOUVY

« Un livre n'est rien qu'un petit tas de feuilles sèches, ou alors, une grande forme en mouvement : la lecture. »

Jean-Paul Sartre

La bibliothèque sera fermée du lundi 21/07/14 au samedi 16/08/14 inclus.

Heures d'ouverture

- Mercredi : 15:00 à 18:30
- Jeudi de marché : 10:00 à 12:00
- Vendredi : 15:30 à 18:30
- Samedi : 10:00 à 12:30

Information & Contact

Jacqueline GRÉGOIRE
Avenue Noël 11 B à Gouvy
080/39.80.40 - 0493/099.192

PRIX HORIZON, PRIX DU DEUXIÈME ROMAN

2014 deuxième édition du prix organisé par la ville de Marche-en-Famenne.
Cette année encore 2 comités de lecture ont représenté la commune de Gouvy.
Madame Éva Radulescu, lectrice avertie, nous fait part de ses impressions.

Regard en biais d'une lectrice espiègle- chronique d'un évènement annoncé

Une fois le labour achevé, voici qu'arrive le dernier jour de travail de la semaine. Délectable travail trépidant. Vrombissement d'esprits impatients à prendre, hors des sentiers battus de l'horizontalité, leur envol vers l'horizon réflexif de la pensée. Étancher leur soif de verticalité. Deuxième édition du Festival du deuxième roman francophone, couronné par le Prix Horizon, prix populaire. Deuxième marche à gravir livrés à la contemplation des destinées littéraires. Plus d'un millier de citoyens réunis à Marche par amour de la lecture et plaisir du partage.

Les six auteurs nominés étaient Brigitte Allègre pour ***Le corail de Darwin***, Hervé Bel pour ***Les choix secrets***, Éric Brucher pour ***Colombe***, Hélène Grémillon pour ***La garçonnière***, Capucine Motte pour ***Apollinaria, une passion russe*** et Jean-Michel Guenassia pour ***La vie rêvée d'Ernesto G***. (ce dernier écrivain n'a pas pu se présenter pour des raisons familiales et a dû être rayé du scrutin).

Je fais partie d'un comité de lecture de la petite commune de Gouvy, je suis un mot-valise du grand public déambulant fièrement dans les rues du vieux centre

de Marche. Public hétéroclite démontrant par sa présence, sa confiance et sa fidélité inconditionnelle, l'attachement aux bonnes vieilles valeurs dans l'encore jeune millénaire. Le vote comme chute logique des réflexions autour des romans, impressions peaufinées au long des échanges critiques ; battements de cils, battements d'ailes de papillons. Reconnaissance du don de soi dans l'écriture, car on ne devient auteur qu'une fois livré aux autres. Renouement avec une nostalgique pratique passéiste - souvent pointée comme désuète. Démarche authentique, propension naturelle de l'humain vers la culture. Tellement rare, tellement précieuse. Bouillotte rassurante collée au ventre l'interminable saison des pluies, le sempiternel automne de notre mécontentement.

À l'époque leurrée à la « robotique scientifiquement quiétude », paresse d'esprit inoculée insidieusement, on croise des gens qui ne se soucient guère de paraitre, des gens contents d'être. De se rendre sur la Place en brandissant vaillamment de copies-spécimens, d'exemplaires, de versions papier du livre-objet et sujet de cette journée passée en liesse. Éloge à la joie. Essai de bonheur volontaire. Chapeau tiré devant les promoteurs d'une tradition littéraire, geste d'assentiment. Révérence à l'intelligence murie dans le brassage des mots de sagesse ancestrale. Tout autant des miroirs promenés au long des routes. S'il n'y a pas de roman sans public, si chaque lecteur continue son propre roman, si le livre, une fois écrit, étoile une vie à l'infini, telles des branches de coraux, se métamorphosant sans cesse, on est nous-mêmes des livres béants, errants ou empruntant le long de la grande route, les sentiers battus ou tortueux, les sous-bois et les souterrains, dégringolant avec des cailloux, à côté de la plaque ou cherchant des fils conducteurs qui déboucheraient droit sur le droit chemin.

Des êtres heureux, baignés dans une kyrielle de rayons de soleil, des marins entre les topos désignés dans les ruelles de la vieille ville. « La lumière comme de l'eau » remue les entrailles du sol pavé, infiltrant chaque recoin des espaces choisis. Endroits bigarrés par leur esthétique et leur histoire. Que ces lieux me parlent ou pas, cela n'a aucun impact sur ma perception des parlantes. Élocutions constituées dans un inquisitoire attendri et soutenu malgré le compte à rebours. Nous sommes réduits au même dénominateur par l'abandon au tumulte des pensées contemplées, une fois le pan du voile percé. Cela m'emporte, me confond, me confronte, me donne le vertige, la nostalgie aussi, la nostalgie du passant du temps, l'odeur des lilas du futur antérieur, du temps choyé et du temps barbare. Permanence dorlotée l'espace d'un instant, l'infini dans la durée fugace, la nonchalance de celui qui peut encore flirter avec l'idée d'un avenir dans le passé, du futur antérieur aux grandes espérances. Nous nous trouvons confortablement installés dans un ailleurs inlassablement apprivoisé. L'instant flottant dans la sphère ouatée du possible ; parure, pendentif et palliatif. Projection à portée des yeux, promesse ruisselante d'émotion. Happés par leur art déplumé. Mis à l'écoute.

À proximité des personnages faits de glaise sensible, proches, familiers, à taille humaine. Comme suggéré dans le livre de Murielle Magellan, ***un refrain sur le mur***. Des personnages à la recherche d'un auteur, des créatures oisives ou efficaces, des « superbes exemplaires d'Homo sapiens », pas assez ou mal aimés, s'infligeant un amour d'opérette, assoiffés d'azur, affamés de transcendance, s'enorgueillissant de leurs collections de bibelots de porcelaine, arrachant les pattes aux fourmis et les ailes aux mouches, s'empiffrant du sentiment de

sécurité conféré par des rangées de boites de conserve périmées, remplaçant le sacré par le sucré, soignant le corps par médication et thérapies. Délestés et délaissés, plaintifs et procrastinés, tantôt victimes, tantôt bourreaux, doux demeurés à fonction dépurative, accros aux jeux de pistes, jeux d'échecs, jamais irremplaçables, déployant à l'infini les yeux aux guets transplantés sur queues de paon, des vies pour rien, amoindries, des drôles de parasites s'éteignant après avoir épuisé leurs hôtes. Souffles courts, rumeurs, fleurs de lis, à fleurs de peau. Maux de tête, bannes de pardon. Tango argentin, silhouettes élancées, mouvements amples, menus propos. Effluves rances effleurent des créatures calfeutrées dans des espaces clos. Regards gris, parfois impératifs, assujettissant le monde pour le rendre conforme au prototype, au cisellement des schémas narratifs. Simplement compliqués.

Moment du suffrage, décision rendue encore plus difficile. Une affaire de choix. L'interprétation contient intrinsèquement une clé inexplicable. Pour quelle raison devrait-on se prononcer pour tel ou tel livre ? La réflexion se fait viscérale, on est pris aux tripes. ***« Le cœur a ses raisons que la raison ne connait point. »*** Spectacle de gala d'une certaine diversité. Faire patienter les gens. Une nuée des mots d'esprit en averses éparses. Prestations touchantes des artistes musiciens. La chanson fétiche du festival sur l'air de **Cruella De Vil** des ***101 Dalmatiens.*** Choix moins heureux. Le résultat est tombé, le public s'est arrêté aux ***Choix secrets*** d'Hervé Bel. Livre dont le titre initial était ***La loméchuse***. Préférence pour « une forme d'expression classique et soignée, traitant en moderne de problématiques intemporelles » ? Volonté d'être rationalisés ? Empathie avec une forme de vie à la fois abyssale et superficielle. Vie minable, destinée baveuse dépeinte par petites touches non dépourvues de stries d'humour. Résonance de la mentalité ardennaise, aisance de l'identification, question de foi, verdict venant du foie. De nos aigles domptés aussi. De vautours qu'on nourrirait avec nos foies comme les fourmis nourrissent le terrible coléoptère. Parce « qu'on ne choisit pas ce dont on a véritablement besoin ».

De retour chez moi, je retrouve « le ciel gris derrière la mousseline des rideaux et ce présent dont il faut bien se contenter », je fais un rejet alimentaire, je m'enivre de vin en contant fleurettes, j'éprouve en bonne masochiste d'étranges envies d'émancipation, je me languis de donner voix langoureuse au tango, figée dans le projet, claironnant la vigilance à chaque instant, aux aguets, vipère au poing, j'assène des mots de poids à mon dévoué compagnon. Je suis tombée sous le charme des métaphores, en proie extatique à la compassion. Bâiller pour couper court le haut-le-cœur, ne pas se laisser posséder. Empathie ou contagion émotionnelle ? Au péril des idées, tomber dans le grimoire, passer de l'autre côté du miroir. Signe d'un manque que j'aspire à combler en prenant l'air à petites gorgées dans des tasses de porcelaine bleue. Même si mes chiffons ne deviennent jamais des cieux. Autre sorte de faim, faim d'une chose que j'ai trouvée alors que je ne cherchais rien. Que je n'aurais jamais cherché si je ne l'avais déjà trouvée ! Sérendipité. La vraie.

FESTIVAL BITUME

Bitume est un festival social et international de Théâtre de Rue en itinérance dans le Nord-Luxembourg !

Il fera arrêt le 11,12, 13 juillet prochain sur l'Ile de l'Oneux à Hotton !

Une trentaine de spectacles professionnels et des spectacles amateurs de la région vous seront présentés ! Sous chapiteaux ou en plein air, ils donneront vie à un festival convivial, familial et d'accès totalement gratuit ! Déambulations, scènes, expositions, animations habiteront le lieu du festival pour passer ensemble un moment de plaisir, de poésie, d'humour et de détente !

Bitume est aussi l'occasion de participer aux nombreux stages-projets qui précédent le festival dans les communes de Vielsalm, Gouvy, Houffalize, Rendeux, Hotton, et la Roche.

N'hésitez à venir partager ce moment avec nous !

Information & Contact

Miroir Vagabond

084/31.19.46 ou bureau@miroirvagabond.be

www.festivalbitume.be

LES ACTUS DE LA MAISON DU TOURISME

L'assemblée générale de la Maison du Tourisme s'est tenue le 8 mars 2014. À l'ordre du jour : rapport d'activités 2013, présentation et approbation des comptes 2013, présentation et approbation du budget 2014, plan d'action 2 014 et une modification des statuts.

Nous avons participé à divers salons à Sarrebruck, Lille, Bruxelles, Amsterdam, Bruges, Reims, Liège, Libramont et Ixelles où était également présent Le Rocher du Diable au Thym, et au workshop 365.be à l'attention des autocaristes en partenariat avec le parcours découverte de la Maison du Pays de Salm.

C'est l'occasion de distribuer les nouvelles brochures : guides touristiques, brochures « à pied », « à vélo » et « en moto » fort appréciées, ainsi que la nouvelle brochure dédiée aux circuits cyclo-touristiques. La réalisation de la brochure « À cheval » a été postposée début 2014. Notre site Web a été mis à jour en conformité avec les bases de données Pivot et Hades. Notre profil et notre page sur Facebook ont été fusionnés.

Le voyage de presse pour journalistes francophones nous a permis d'accueillir Paulette Nandrin pour Moustique et Ludivine Fasseu pour le magazine français Pays du Nord. Les articles publiés sont en ligne sur notre site (onglet PRESSE). Une action supplémentaire en partenariat avec la commune de Vielsalm, l'ADL, le comité des fêtes, les commerçants de Vielsalm et diverses associations locales a été décidée fin 2013. Il s'agit d'un marché de Noël dans le centre de Vielsalm du 21 au 29 décembre. Un budget a été ajouté à notre plan de promotion, mais les dépenses non subsidiées sont prises en charge par la commune de Vielsalm, de telle manière que cette action soit pour la Maison du Tourisme une opération blanche. Les mêmes facilités pourraient être accordées à Gouvy sur demande.

Les comptes sont approuvés par l'assemblée. Ils sont présentés en regard du budget et du plan d'action 2014, accepté lui aussi.

L'assemblée Générale a décidé que la Maison du Tourisme participerait à des salons encore plus ciblés vers nos publics de référence, dédiés à la randonnée, au vélo et aux séniors actifs. Le guide touristique est réédité dans le respect de la charte graphique CGT et avec application du code Marque Ardenne, ainsi que des brochures thématiques dédiées au tourisme de mémoire, nos brochures À Pied, À Vélo, À Moto et la nouvelle : À Cheval. Un article dans le magazine « Avec Plaisir », organe allemand du WBT est sorti en février, l'article est en ligne sur notre site dans la version allemande.

À la suite de la demande du Parc Naturel des Deux Ourthes d'obtenir un représentant au sein de notre association, nos statuts doivent être modifiés. Willy Léonard est proposé comme représentant. Sa candidature est acceptée par l'assemblée. Pour respecter la parité entre les communes, Catherine Désert, propriétaire d'un gite et d'un restaurant à Ennal est proposée comme opérateur touristique indépendant et sa candidature est acceptée par l'assemblée.

Un riche programme est prévu cet été : balades du jeudi soir, parcours en chars à bancs, « la Bataille des Ardennes au Pays de Salm », des Randonailles GTA, des balades nature et des marches ADEPS, sans oublier les kermesses, les concerts et les incontournables : Sabbat des Macrales, Fête des Myrtilles et 35e Gouvy Jazz & Blues Festival à la Madelonne. Il y en a pour tous les gouts. Agenda complet des manifestations et promenades de l'été sur nos sites :

www.vielsalm-gouvy.be

www.gouvy.eu

VIELSALM PAYS DE & GOUVY

Information & Contact

Maison du Tourisme Vielsalm-Gouvy
Avenue de la Salm, 50 - 6690 VIELSALM
080/21.50.52 - info@vielsalm-gouvy.be
www.vielsalm-gouvy.be
Lundi au vendredi de 9 à 18 heures,
Samedi et dimanche de 10 à 17 heures.

Syndicat d'Initiative de Gouvy
Rue de la Gare, 31 à Gouvy - 080/51.01.80
s.i@gouvy.eu - www.gouvy.eu

CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINÉS

ECR - MAISON DES AINÉS.

Calendrier des activités pour le 3e trimestre 2014

Activités habituelles (table de conversation et jeux de société)

Proposition de créer un club de lecteurs

- Mardi 8 juillet : évaluation des activités du 2e trimestre
- Mardi 22 juillet : activités habituelles
- Mardi 5 aout : activités habituelles
- Mardi 19 aout : pas de rencontre
- Mardi 2 septembre : activités habituelles
- Mardi 16 septembre : visite au Bastogne War Museum
- Mardi 30 septembre : activités habituelles

Les rencontres ont lieu au CPAS de 14 à 16h30

Information & Contact

CCCA de Gouvy - Maison communale
Bovigny 59 - 6671 Gouvy

Jacqueline PIERARD 080/51.79.44

AINÉS

PRATIQUER LE YOGA À GOUVY C'EST POSSIBLE !

Énéo sport, une organisation qui promeut le sport chez les séniors.

Chaque vendredi pendant les périodes scolaires des cours de yoga sont organisés dans les locaux du C.P.A.S. à Gouvy.

Ce yoga se déroule en douceur, il respecte le rythme de chacun tout en restant orienté vers les séniors.

La devise d'Énéo sport est : « bougez, ça fait un bien fou » le yoga pourra vous aider à profiter en toute sérénité des précieuses années qui s'offrent à vous.

Pas de tenue sport spéciale, juste des vêtements adaptés.

Les frais de participation sont minimaux pour un bienêtre maximum (l'abonnement est de +/– 2 € par séance).

Outre la pratique du sport, nos autres buts sont de limiter la sédentarité, vaincre l'isolement, et ce, en maintenant une convivialité sans égal…

Information & Contact

Josiane WIRARD-MEUNIER : 080/51.76.10

SPORT

COURS DE GYM À GOUVY

(Abdos, fessiers, assouplissements…)

Vous avez envie de garder la forme et de passer un bon moment ?

Rejoignez le CLUB DE GYM DE GOUVY.

Les cours ont lieu tous les jeudis (hors congés scolaires)

De 19 à 20 h à la salle de gym de l'École Sainte Thérèse.

Reprise des cours : le 1er jeudi de septembre.

Information & Contact

Véronique LENTZ - 0497/813.558

vero.lentz@hotmail.com

REMISE DES MÉRITES SPORTIFS

Ce 23 mai dernier, la commune de Gouvy a eu le plaisir de remettre les mérites sportifs 2013.

D'abord, félicitons tous les sportifs qui ont posé leur candidature, car ils sont tous méritants, à savoir : Marie Scheuren et Coriane Renard, qui pratiquent le Trec équestre et ont réalisé des résultats remarquables en championnat de Belgique et Européen, Marc Renard, Champion de Belgique et vainqueur de la coupe de Belgique en équitation cavalier-trec, Henry Scheuren qui pratique le tir sportif au pistolet, est repris comme espoir national et a remporté la médaille d'argent lors de la rencontre internationale France-Belgique, Jonathan Renard, dans le top 5 national en canoë-kayak, Florentin Gooris et le Dixie Ranch de Courtil. Comme le règlement précise qu'un mérite individuel et un mérite collectif doivent être attribués, le choix est parfois cornélien pour la commission chargée de cette attribution.

- **Pour le mérite collectif, le choix s'est porté sur le Dixie Ranch de Courtil.**

L'ASBL Dixie Ranch de Courtil (Marc Renard et Sabine Goossens) a organisé le Championnat d'Europe de Cavalier Trec (16 à 21 ans) et a reçu les félicitations des 11 fédérations européennes.

Sabine Goossens de Courtil, en tant que chef d'équipe national, a classé deux cavalières dans le top 10 européen et 2 autres dans la première moitié du classement (Marie Scheuren et Coriane Renard) avec, cerise sur le gâteau, l'exploit de faire monter l'équipe sur la seconde marche du podium. La Belgique n'avait plus accédé à un podium international depuis 10 ans. Un grand bravo à toute l'équipe pour ce grand évènement couronné de succès.

- **Pour le mérite sportif individuel : Florentin Gooris**

À l'automne dernier la presse a relaté à suffisance les exploits de notre traileur, 1er Belge à la diagonale des fous sur l'ile de la Réunion (la course la plus dure au monde) : 2 000 participants pour une traversée de l'ile sur 160 km et avec un dénivelé de plus de 9 000 mètres. Il faut l'être un peu pour oser tenter l'aventure et la réussir avec brio (voir la Vie Communale de décembre 2013).

Mais que d'entrainements et de sacrifices durant de longs mois pour réussir un tel exploit !

En plus, Florentin est l'organisateur du « Trail de La Cédrogne » qui réunit chaque année plus de 600 participants et dont les bénéfices sont en partie ristournés à des œuvres caritatives.

Bravo, Florentin, tu es un exemple et Gouvy est fier de toi !

Bravo aussi à Alice Nisen pour la réalisation des trophées, très appréciés par les lauréats.

DIMANCHE 16 MARS, JOGGING DE CHERAIN

Pour la 9e année, le club d'athlétisme de Spa, club auquel plusieurs jeunes de la commune sont inscrits, organisait son traditionnel jogging du printemps rebaptisé « Au printemps, je cours pour ma forme ».

106 joggeurs ont participé avec une belle représentation du groupe « je cours pour ma forme de Gouvy ».

Un circuit de 6 et un de 11 km étaient proposés.

Au niveau des 6 km, le podium était composé d'Alicia Nizet, Friedel Cuypers et Vicky Forthomme pour les dames et de Fabian Cuypers, Bart Cuypers et Mehdi Lakbiri pour les hommes.

Au niveau des 11 km, Geneviève Knott, Marie Coosemans et Pauline Bertrand représentaient le podium dames et Florentin Gooris, Bastien Léonard et Elle Dhaeze le podium hommes.

Les prix « famille » ont été attribués aux familles Cuypers, Leens et Léonard.

Pendant les courses, les enfants étaient pris en charge dans la salle de gymnastique de l'école par un moniteur du club de Spa pour une initiation à l'athlétisme. + photos « joggingcherain1 »

L'année prochaine, notre jogging fêtera ses 10 printemps.

Votre enfant a envie de pratiquer l'athlétisme (le club de Spa organise des entrainements à Manhay et à Houffalize) ?

Alain Bertrand

Information & Contact

Julien MEURICE - 0478/590.568
julienmeurice@hotmail.com

Vous avez envie de vous mettre à la course à pied et faire partie de « je cours pour ma forme à Gouvy » ?

Quentin CRAHAY – 0474/276.402

COURS DE YOGA

Les mardis 8 - 15 - 22 - 29 juillet 2014

- 1er cours (débutants) : 19h à 20h15
- 2e cours (une année de pratique au moins) : 20h30 à 21h45

À Rogery, salle du village

Prix : 25 € (abonnement de 4 cours) - 7 € (1 cours)

À emporter avec vous : vêtements amples, un tapis de gymnastique ou une carpette, un plaid et un petit coussin.

La confirmation de votre inscription (si abonnement) est à verser sur le compte de l'ASBL Campagn'art : BE05 5230 8013 1775

Information & Contact

L'ASBL Campagn'art :

Lucy POLEGATO

0497/906.488 — polegatolucy@yahoo.fr

NATURE - ENVIRONNEMENT

OPÉRATION COMMUNE ET RIVIÈRES PROPRES 2014

Cette année, vous étiez encore nombreux à arpenter les rues et sentiers de notre commune pour l'opération Villages propres 2014.

Cette action se veut un rappel à la nécessité de respecter son environnement, la propreté étant l'affaire de tous.

Grâce à vous, les bénévoles, nous œuvrons ensemble pour une commune propre et respectueuse de son environnement. Encore merci à tous.

PETIT RAPPEL… « REMORQUE BÂCHÉE, NATURE PRÉSERVÉE » !

Conduire vos déchets au parc à conteneurs avec une remorque n'est pas sans risque.

S'ils sont mal arrimés, les déchets peuvent s'envoler dans la nature et salir notre environnement alors que l'objectif est qu'ils rejoignent leurs filières de recyclage.

Au niveau de la sécurité routière, ils peuvent aussi être un danger sérieux pour les autres usagers.

Dès lors, nous vous demandons de bâcher vos remorques ou d'utiliser un filet afin que rien ne s'envole. Nous comptons sur vous !

JUMELAGE MANSURA – GOUVY

ÉCHOS DU VOYAGE DE MAI 2014

Dans le cadre du jumelage entre Mansura et Gouvy, 32 Gouvions se sont rendus aux États-Unis et particulièrement en Louisiane, du 01 au 15 mai dernier.

20 000 km en avion, 2 000 km en car, 20 km en bateau… Quel périple pour les 32 Gouvions à la découverte des States et particulièrement de La Louisiane, avec Mansura notre sœur jumelle, nichée au cœur du pays cajun.

La visite de la Floride, avec Miami, Les Everglades et ses alligators, les Keys proches des cigares de Cuba, les plages de sable blanc du Golfe du Mexique, le Kennedy-Space-Center, les oranges et le soleil… Tout cela était au programme de la première semaine.

Mais allons à l'essentiel et à la découverte de la Louisiane profonde. Un accueil, comme seuls nos amis Cajuns en ont le secret, efface rapidement l'anxiété de l'inconnu pour les nouveaux arrivants du vieux monde. La fête du Cochon de lait peut commencer et les premières visites concoctées par le comité de jumelage local se succèdent : musée des Indiens Tunica Biloxi et du célèbre casino local (1 500 emplois), fabrique de vannes pour les pipelines de gaz, centre

agricole, nouvelle maison de repos, maisons de planteurs, bayous, etc., etc.

Le weekend est évidemment consacré à la fête du cochon de lait avec sa célèbre parade dans la grand-rue, et le char des Gouvions qui remportera le second prix au classement (on regrettera seulement que les Macrales n'aient pu se déguiser sinon le premier prix était acquis… Mais la loi locale interdit les masques… emmacralés vous avez dit). Les deux soirées consacrées à la découverte de la musique cajun et particulièrement Zydeco ont charmé les oreilles des Gouvions, fiers d'annoncer qu'ils représentent maintenant Gouvy, villages de la musique au-delà de l'Atlantique.

Mais la crise étant aussi passée par là, cette fête qui attirait autrefois plus de 10 000 personnes a vu son succès se réduire ces dernières années. Tout cela n'a pas empêché de faire la fête et se baigner dans les coutumes locales.

Après un au revoir bien émouvant, les deux deniers jours se sont passés à La Nouvelle-Orléans, où le Mississippi n'était pas le seul à nous charmer. Bourbon Street avec le jazz, le blues, le Zydeco à tous les coins de rue en aura fait fantasmer plus d'un…

Pour fêter le 25e anniversaire du jumelage entre nos deux cités, le maire actuel, Kenneth Pickett, et le comité local, nous ont promis, juré… Qu'ils seraient à Gouvy en 2015 !

Guy SCHMITZ

JUMELAGE GOUVY - SUZE-LA-ROUSSE

NOTRE VOYAGE À SUZE-LA-ROUSSE DU VENDREDI 6 JUIN AU MARDI 10 JUIN 2014

Du 06 au 10 juin dernier, 26 Gouvions ont franchi le Rhône pour un traditionnel weekend de jumelage à Suze-la-Rousse.

Comme d'habitude, un accueil chaleureux comme nos amis français en ont le secret, et de plus sous un soleil de plomb, digne de la Drôme Provençale : que demander de plus pour « les petits nouveaux », parfois stressés en attendant la découverte de leur famille d'accueil.

Mais, au pied des vignes, la glace ne peut résister et l'aventure peut commencer.

Mairie de Suze-La-Rousse

Soit organisées par le comité de jumelage local, soit laissées à l'initiative des familles d'accueil, les découvertes de la région se sont succédé. Il est vrai que le choix est large : le Ventoux, les Dentelles de Montmirail, l'Ardèche toute proche, Vaison-la-Romaine, Avignon, les caves prestigieuses, comme celles de Gigondas, Vacqueyras, les marchés provençaux… et l'« A Bon Vî Timps » dans le village voisin… Mais aussi parfois des trésors cachés comme cette extraordinaire collection de minéraux à ne pas manquer lors d'une prochaine visite à Suze.

Pendant, comme en dehors de celles-ci, le petit rouge, comme le rosé ou le blanc bien frais étaient toujours de la partie… Parfois un peu beaucoup pour certains, mais nos deux bobs, Xavier et Laurent, nous garantissaient le retour… à l'ombre, car ce soleil du Midi ne nous a jamais lâchés.

Une petite Lupulus des 3 Fourquets ou une Suzienne de La Madelonne s'étaient également invitées au voyage (c'est aussi cela le jumelage) pour des apéros précédant souvent des menus plus que copieux, concoctés avec les produits du terroir et arrosés comme il se doit.

Bref, un enchantement pour le palais, mais ces rencontres sont d'abord et avant tout des moments d'échanges, de convivialité en famille, de partage de cultures et d'enrichissement personnel : c'est cela l'essence même du jumelage entre deux cités !

Le chaton Gigondas

Une réussite totale donc pour ce weekend ensoleillé, car, partis à 26, nous reviendrons à 28. Trufette et Gigondas, deux petits chatons chartreux, feront le grand saut vers le nord, et sans un miaulement s'il-vous plait, pour venir faire le bonheur de Claudine et Céline, qui n'avaient pu résister à un jumelage félin…

Mais déjà bienvenue à Gouvy au printemps 2015, amis Suziens, nous avons déjà le temps long !

Domaine de la Mavette

SOCIAL

CROIX-ROUGE

CROIX-ROUGE de Belgique

Depuis le 17 octobre 2012, la Maison Croix-Rouge Salm & Ourthe a développé une épicerie sociale. Ce projet est ouvert aux bénéficiaires envoyés par les C.P.A.S. intervenants. L'épicerie offre à chacun, dans un cadre chaleureux et accueillant, la possibilité d'acheter des produits à moitié prix (25 % sont pris en charge par le C.P.A.S et les autres 25 % par la Maison Croix-Rouge Salm & Ourthe) dans le respect du libre choix et de la dignité.

Ainsi, la Croix-Rouge se donne pour mission de lutter contre l'exclusion sociale par le développement d'un projet à caractère préventif et qui favorise le non-assistanat.

Afin de développer nos services, nous vous invitons à nous encourager, nous témoigner de votre sympathie en versant votre cotisation annuelle.

Devenez membre de la Croix-Rouge en versant sur notre compte BE14 3480 1624 9483 (Maison Croix-Rouge Salm & Ourthe) votre cotisation. Les cartes de soutien ont une valeur de 5 €, 15 €, 30 €, 40 €* ou autre.

Si vous désirez recevoir une carte de soutien, veuillez le préciser en inscrivant dans la case communication du bulletin de virement « carte 2014 » ; celle-ci vous parviendra par courrier.

Nous clôturons la vente des cartes le 31 juillet ; après cette date ; nous enregistrerons automatiquement votre paiement comme un don.

Pour vous qui voulez être membre, mais qui ne voulez pas recevoir de carte, nous voulons en profiter pour vous exprimer nos très vifs remerciements pour le précieux soutien que vous nous apportez.

* Tout versement de 40 € et plus donne droit à une attestation d'exonération fiscale que vous recevrez en mars 2015.

Sans don,
Pas d'action !

Information & Contact

Maison Croix-Rouge SALM & OURTHE
Rue Sergent Ratz, 2
6690 VIELSALM

080/21.50.16 - 080/21.53.62

croix.rouge.vielsalm@skynet.be

MEDIC-ASSISTANCE

Transports non urgents à caractère médical de personnes en minibus ou ambulance agréée par la Région Wallonne tous les jours de 7 h à 19 h.

"Médic Assistance" A.S.B.L.

Information & Contact

Personne de contact :

Jean-Louis DELHALLE

Rue du Vivier 21 à 6 690 Vielsalm

0499/378.707

MÉNAGE & VOUS ASBL

Entreprise agréée

N° entreprise : 0455447959

TITRES-SERVICES

Inter-ALE

Courtil 129 – 6671 GOUVY

Vous recherchez de l'aide-ménagère à domicile ?

- **MÉNAGE & VOUS, c'est le nettoyage de votre maison, y compris les vitres,**
  - la lessive,
  - le repassage à domicile ou en atelier, couture…
  - la préparation des repas.
- **MÉNAGE & VOUS c'est aussi :**
  - la création d'emplois d'aides-ménagères de proximité, pour tout demandeur d'emploi, indemnisé ou non,
  - quel que soit le niveau d'étude,
  - un véritable contrat de travail, pécule de vacances, prime de fin d'année, assurances, vêtements de travail, frais de déplacement…

Nous sommes en partenariat avec les entreprises inter-ALE « Ménage & Vous » des communes de Vielsalm, Manhay, Houffalize et Tenneville

Ménage & Vous

Personne de contact : Karin PLOTTES
Tél. : 080/64.38.16 - Fax : 080/64.38.17
ale.gouvy@scarlet.be

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
Après-midi sur rendez-vous

Le Savoir Fer

Personne de contact :
Chantal DUFRASNE - 0477/550.926

Heures d'ouverture :
Lundi de 7 h 30 à 17 h
Mardi, mercredi et jeudi de 8 h à 14 h
Vendredi de 8 h à 17 h

ALE AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI
DONNE UN COUP DE MAIN

ALE 519

Activités

Insertion des chômeurs de longue durée par la remise en activité.

- Démarches pour l'obtention de la carte ACTIVA/WIN-WIN
- Activités proposées
- Garderie dans les écoles
- Garde d'enfants au domicile des parents
- Petit entretien des pelouses et jardins
- Petits bricolages

Heures d'ouverture :

du lundi au jeudi : de 8 h à 11 h 30
vendredi sur rendez-vous

Information & Contact

Mme Chantal DEROANNE - Tél. : 0471/378.637 – Fax : 080/64.38.17
ch.deroanne@gmail.com - Courtil 129 – 6671 Gouvy

ASSOCIATIONS

ENVIE D'APPRENDRE LA GUITARE OU LA BATTERIE ?

Cours de guitare électrique/acoustique ou de batterie :

- Pour qui ? Tous les âges à partir de 6 ans.
- Quel niveau ? Niveau débutant et intermédiaire.
- Comment ? Cours individuels de 45 minutes (pour la batterie) et d'une heure (pour la guitare).
- Quand ? Tous les samedis.
- Où ? À Rogery.

Information & Contact

Alors, n'hésitez pas, contactez :

Pour la batterie, Hugo RALET : 0497/287.923

Pour la guitare, Philippe N'GOMA : 0478/254.192

MARIE-ÉLISE ARTISTE PEINTRE AU SERVICE DE LA MÉMOIRE

Marie-Élise
une artiste au service de la mémoire
Enfant de guerre, Peintre de guerre, Messagère de la paix

I.D. Gouvy éditions est heureux de vous présenter sa nouvelle publication.

Ce livre n'est pas un roman, mais il vous fait penser, réfléchir, se remettre en question…

Qu'en serait-il, si l'humanité avait observé les 10 commandements ? De combien de souffrance la terre aurait-elle été épargnée ? Pas de croisades, pas d'inquisition, pas d'Holocauste, pas de génocides… pour ne citer que quelques exemples.

On peut se poser les questions : « Est-ce que les religions du monde ont échoué ? Est-ce que leurs pouvoirs et apparences sont plus importants que la vérité ? »

Dans ce livre, Marie-Élise se raconte simplement sans vaine recherche de style. Elle vous présente ses œuvres relatives à la Deuxième Guerre mondiale qui actuellement sont présentées à travers le pays dans plusieurs expositions.

Vous aurez prochainement l'occasion de la rencontrer et d'admirer ses tableaux, car elle prévoit de venir pour la seconde fois exposer à Gouvy.

Ce livre est actuellement disponible au S.I. Gouvy. et à la Librairie « L'alphabet » de Gouvy au prix de 15,00 €

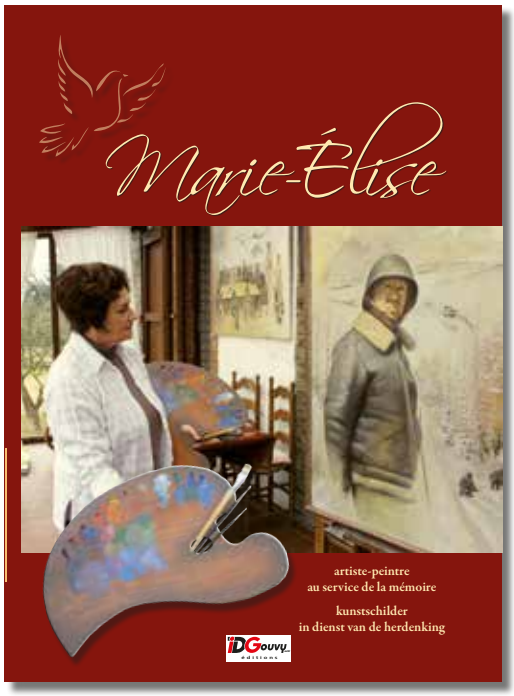

iDGouvy asbl
éditions

REPRISE DES COURS DE GUITARE

pour débutants

à la Ferme Madelonne à Sterpigny/Gouvy

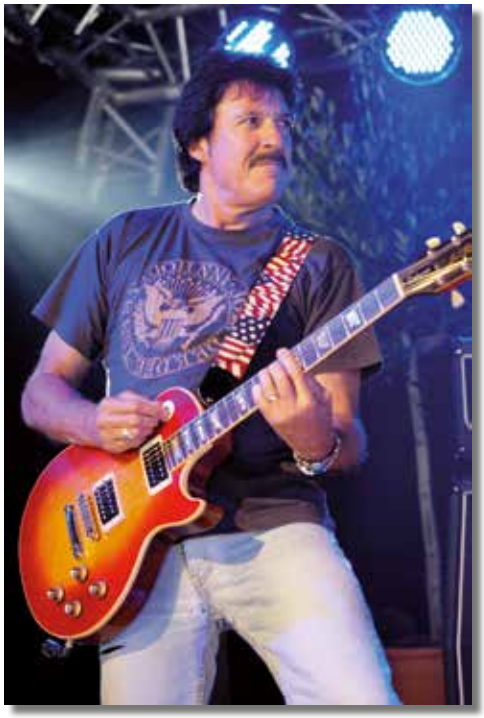

Jeunes à partir de 12 ans et adultes jusque 92 ans.

Albert Pemmers, un passionné de guitare (groupe « Albert Blues Band »), déjà chargé de formation à la Maison de la Culture d'Arlon, a accepté de donner des cours chez nous pour la septième année.

Guitare d'accompagnement et/ou guitare rock

Initiation basée sur la musique actuelle et les rythmes, les accords de base et les techniques d'accompagnement.

Les choix musicaux essaient de rencontrer les gouts de chacun(e).

La connaissance du solfège n'est pas nécessaire.

Les cours se donneront les deuxième et quatrième samedi du mois pour se terminer fin mai.

1er cours d'accompagnement le samedi 11 octobre 2014 de 10 à 11h.

Cours guitare rock de 11 à 12h.

Une réunion de mise en place se fera le samedi précédent, mais vous pouvez vous inscrire maintenant… la meilleure manière de s'y prendre à temps.

Information & Contact

Claudy LENTZ au 080/51.77.69

Albert PEMMERS au 0495/233.389

NOS GOUVIONS

EXPÉRIENCE DE ROBOTIQUE POUR 4 JEUNES DE NOTRE RÉGION

Cette année, 4 jeunes Gouvions de 8 ans ont eu la chance de participer à un concours de Robotique « Eurobot Junior » qui se déroulait à Hirson, en France. C'est un projet d'éducation par la technologie pour les 8 à 18 ans. Il s'articule autour d'un concours international qui est organisé par l'association « Robot Sans Frontière » (http://www.robots-sans-frontieres.eu).

L'aventure a débuté au mois d'octobre : David Felten, 37 ans, informaticien passionné d'électronique et de robotique… à inscrit son fils Samuel et 3 de ses copains de classe à ce concours. Celui-ci consistait à construire un robot. Le thème du concours était la préhistoire. Ce robot devait respecter un cahier des charges bien défini.

Ils se sont retrouvés chaque semaine, d'octobre à mars, afin de mettre en place le projet. Ils devaient définir ensemble l'apparence, les fonctions du robot et la stratégie à adopter. Chaque semaine, les enfants abordaient une partie du robot, rassemblaient les meilleures idées et fabriquaient des prototypes, ceci à partir de matériaux de récupération.

Ils sont partis sur l'idée d'un scorpion. Chaque partie du scorpion effectuait une action bien précise.

Exemples :

La queue du scorpion servait à décrocher des fruits dans des arbres.

Le corps du scorpion était utilisé pour récolter les fruits.

Les pinces du scorpion permettaient de faire tomber les feux (triangle en bois), et permettaient de les placer dans le « corps » (plateau) du scorpion.

Le robot devait être terminé pour le mois de mars, car le Weekend du 15 au 16 mars, se déroulait le concours. Il rassemblait 95 équipes de jeunes, pour la plupart d'entre elles, il s'agissait d'équipes provenant d'établissements scolaires.

Tout au long du weekend, les participants présentaient leur travail au public et participaient à plusieurs séries de matchs entre robots. Cette confrontation constructive permettait de compléter la mise au point des machines, de parfaire l'apprentissage, mais aussi de vivre jusqu'au bout une expérience de réalisation de prototype avec contrôle de qualité, gestion des imprévus et respect des échéances.

Ils ont terminé 36e et sont arrivés en 8e de finale belge. Ça a été un weekend très enrichissant à tous points de vue pour nos 4 petits gouvions !!!!

Voici un lien vers la vidéo, où l'on voit nos jeunes en pleine action :

https : //www.youtube.com/watch?v=-aYu_GwUBoQ

Sorties Culturelles avec Horizon

Service Horizon culturel

Commune de Gouvy

Le lundi 11 aout 2014 – Festival de théâtre de Spa

« DISCOURS À LA NATION »

Entrecoupant les discours de petites historiettes riches de sens dont il a le secret, Celestini produit un spectacle tout simplement magistral, où l'on rit aux éclats.

Texte et mise en scène : Ascanio Celestini
Avec David Murgia
Composition et interprétation musicale :
Carmelo Prestigiacomo

Départ de la place de la gare à Gouvy à 19h.

Prix : 19 €/pers et 15 €/étudiants

Samedi 6 septembre 2014

La magie de la musique classique et du cirque au cœur du beau domaine de Belœil.

7 scènes, 14 formations musicales
et près 300 artistes réunis.

www.lesmusicalesdebeloeil.be

Les plus grands artistes de la musique classique et du cirque

Chapelle musicale Reine Élisabeth : duo & trio, musique de chambre, chant, l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie, Orchestre National de Belgique, Soledad, Julien Libeer, Malibran String Quartet & Irina Lankova, Jean-Philippe Collard, l'École du cirque de Bruxelles, La petite École de Cirque et de la Musique, Cirque & Conservatoire.

6 concerts et cirque de rue simultanés à 14h, 15h, 18h, 20h.

3 Grands concerts à16h, 19h et 21h.

- **En pratique :**

Départ en bus à 10h – rendez-vous sur le parking devant la gare de Gouvy.

Retour prévu à Gouvy aux environs de 01h.

- **Conditions :**

Nombre de participants : minimum 25, maximum 58 (le voyage sera annulé et remboursé au cas où il n'y aurait pas 25 inscrits).

P.A.F. :

Voyage aller-retour pris en charge par la commune

Prix de participation : 25 €/adulte et 15 €/enfant de plus de 12 ans

Réduction de 5 €/personne pour les revenus faibles : chômeurs, demandeurs d'emploi, familles monoparentales, retraités à basse pension

L'inscription doit nous parvenir au plus tard le 10 juillet et la totalité de la somme versée pour cette même date sur le compte N° BE94 0910 1796 2914

Aucun remboursement, en cas de désistement, ne sera possible après cette date.

Information & Inscriptions

Service culturel « HORIZON »
Dorina MUNTEAN - 080/29.29.45 ou 0495/146.980
dorina.muntean@gouvy.be - www.gouvy.be